Fédération Régionale des Chasseurs de Provence Alpes Côte d'Azur

ANDCTG Association Nationale de Défense des Chasses Traditionnelles à la Grive
www.chasse-grives.fr

PETITION POUR LA DEFENSE DE LA CHASSE ET DE LA RURALITE

Les soussignés, indignés par la suppression arbitraire et inacceptable d'une chasse traditionnelle ancrée dans le patrimoine culturel provençal :

- **Considérant** que le projet annoncé de la Ministre de l'Environnement de fixer à zéro les quotas de prélèvements des appelants grives et merles à la glu dès sa nomination relève d'une volonté militante et non d'une décision ministérielle justifiée,
- **Considérant** que la promesse du premier ministre de nous recevoir personnellement n'a pas été honorée et que l'engagement pris d'attribuer un quota négocié n'a pas été respecté,
- **Considérant** avoir été mis devant le fait accompli par la mise à zéro des quotas par le Président de la République sous influence de sa ministre de l'Environnement, désavouant ainsi sa parole de candidat à la présidence et celle de son premier ministre,
- **Constatent** avoir été floués et sont choqués par ces manquements à la parole donnée,
- **Demandent**, au regard de la dérogation accordée dans le cadre de la directive Européenne, le maintien de quotas acceptables pour la capture de turdidés à l'aide de gluaux,
- **Exigent** de l'Etat français une défense efficace et impartiale de cette pratique au niveau européen, qui ne pourra être réalisée par une Ministre de l'Environnement idéologiquement hostile à cette activité.
- **S'inquiètent** des conséquences de la décision du Président Macron pour tous les autres modes de chasse pratiqués en France et dénoncent toutes les actions qui condamnent les spécificités, les savoirs et les traditions du monde rural.

Nom - Prénom	Ville	Signature

Nom - Prénom	Ville	Signature